



RSM Ouest

L'Arpège
213, route de Rennes
BP 60277
44702 Orvault Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F + 33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL
DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER
9 rue Paul Pélisson
44000 NANTES**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Siège Social : 9 rue Paul Pélisson – 44000 NANTES

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Administrateurs intéressés

- La Ligue Nationale Contre le Cancer,
- Monsieur Philippe BERGEROT.

Ces conventions sont présentées en *ANNEXE 1* du présent rapport.

Fait à Orvault, le 30 mars 2017

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest



Nicolas PERENCHIO
Associé

ANNEXE 1 - CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Objet et Nature	Charges constatées sur l'exercice
Achats d'études et de prestations de services (réalisation fidélisation, prospection, marketing direct, street marketing...)	152 748
Fournitures	1 018
Achats de marchandises (revue vivre, prévention alimentation)	7 081
Assurance (auto mission)	35
Recherche et développement (études sur fidélisation, marketing...)	11 811
Publications (documentation mise à disposition du public publiée par la LNCC)	3 473
Voyages, déplacements, réception	542
Frais postaux, affranchissements	98 041
Bourses accordées	150 966
Subventions versées par l'association	189 383
Cotisations liées à la vie statutaire	111 975
	727 072
Objet et Nature	Produits constatés sur l'exercice
Prestations de services (remboursements frais divers en lien avec relations LNCC)	10 683
Subvention	2 125
Legs et assurance vie	361 617
Total :	374 422